



PROCES-VERBAL DU DIRECTOIRE Du 08 novembre 2018 à 15h00

Le huit novembre 2018, l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique des Hautes-Alpes a tenu son directoire sous la présidence de Monsieur Patrick RICOU, Président de l'Agence.

Etaient présents :

Patrick RICOU – Le Département – Président de l'Agence ;
M. Stéphane SCARAFAGIO – Président Fédération BTP 05 ;
M. Roland ROUSSEL – Inter-consulaire des Hautes Alpes – Trésorier ;
Marc VENTRE – Communauté de communes Buëch – Dévoluy ;
Yvan CHAIX, directeur de l'Agence ;
Catherine MARCHAL, assistante de direction.

Etaient excusés :

Chantal EYMEOUD – 2ème Vice Présidente Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
M. Arnaud MURGIA – Conseiller Départemental.

Documents remis :

- Projet du procès-verbal du Directoire du 09 octobre 2018
- Orientations budgétaires
- Budget prévisionnel 2019
- Plans d'actions 2019 Tourisme - Economie - Agriculture
- Cahier des charges - règlement de la consultation et Rapport d'Analyses des offres Conception – Aménagement – Installation du stand Hautes-Alpes

Le Président, Patrick RICOU, rappelle l'ordre du jour :

- Adoption du dernier procès-verbal du 09 octobre 2018 ;
- Budget prévisionnel 2019 ;
- Actualité de l'Agence.

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z



1. Approbation par le Directoire du procès-verbal du 09/10/2018 :

Le Président soumet à l'approbation du Directoire le procès-verbal du 09/10/2018. Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Budget prévisionnel 2019

Le Président rappelle que ce budget prévisionnel sera présenté au prochain Conseil d'Orientation Stratégique et de Surveillance du 05 décembre 2018. Il donne lecture du budget prévisionnel 2019, document qui a été transmis aux membres du Directoire.

Produits :

- Diminution des subventions du Département et de la Région (anticiper une baisse de 1,5% à 3% dans l'attente des notifications)
- Maintien de la contribution des membres
- Élargissement des fonds d'intervention : ces fonds d'intervention ont plus que triplé en 3 ans. Ils sont financés essentiellement par les Offices de Tourisme ; d'où l'opportunité de créer de nouveaux dispositifs adaptés aux autres membres fondateurs.

Les collectivités : chaque Établissement Public de Coopération Intercommunale soumet un projet à l'Agence (ex. un événement, une expertise, etc.), l'Agence l'accompagne, les deux acteurs cofinancent à part égale le projet à hauteur de 25 K€, le flux financier passe par l'Agence, les projets sont tous sélectionnés au 1er trimestre 2019 et leur réalisation étalée sur deux ans à raison d'un projet par EPCI

Les syndicats et fédérations : l'Agence lance par l'intermédiaire des syndicats et des fédérations un appel à contribution des entreprises pour la promotion des Hautes-Alpes, l'organisme collecte les fonds, les reverse à l'Agence et s'assure de leur bonne allocation ; l'Agence déploie les opérations (ex : campagne de recrutement BTP).

Objectifs de recettes supplémentaires pour 2019 : 70 K€ pour les collectivités et 30 K€ pour les entreprises.

Impératif : prudence sur l'établissement du budget prévisionnel et son exécution au regard des perspectives d'atterrissage 2018.

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z



Charges :

- Frais de fonctionnement : poursuite de l'effort de rationalisation des frais de fonctionnement, non remplacement d'un poste (poste accueil) et réduction de la masse salariale

Feuille de route :

Tourisme : conforter nos parts de marché en toutes saisons, monter en qualité et internationaliser les clientèles

- Continuer à jouer le jeu de la marque régionale autour de laquelle nous avons réussi à créer une dynamique et qui nous permet d'obtenir des financements complémentaires de la Région, du Comité Régional du Tourisme ou d'Atout France
- Organiser un séminaire brainstorming renouveau et innovation (le 4 décembre 2018 réunissant les Offices de Tourisme et les membres de la commission Promotion-Commercialisation)

Agriculture : promouvoir notre terroir, repositionner les productions sur des gammes biologiques et la distribution sur des circuits de proximité

- Poursuivre notre action et lever un chantier structurant comme nous l'avons fait avec le renouvellement du verger (appel à manifestation d'intérêt en cours) ou la plateforme agroalimentaire, la création du nouvel abattoir pourrait être ce chantier si la Communauté d'Agglomération y voit un intérêt (mobilisation des filières, identification des besoins, etc.) ou le Projet Alimentaire Territorial

Economie : créer un écosystème favorisant l'innovation, le développement et l'implantation d'entreprises notamment industrielles

- Poursuivre le travail de la mission attractivité et organiser le lobbying sur le désenclavement (accès et numérique) ou l'énergie

Le Président met au vote du Directoire le budget prévisionnel 2019.

Le budget prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés, il sera présenté au Conseil d'Orientation Stratégique et de Surveillance du 05/12/2018.

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z



3. Actualité de l'Agence

Consultation pour le choix d'un standiste pour la conception, l'aménagement et l'installation du stand Hautes-Alpes: suite à une nécessaire redéfinition du besoin, le Directoire ne donne pas suite à la consultation.

Roland ROUSSEL, inter-consulaire, indique la création de nouvelles normes pour les campings : un raccordement Wifi sera nécessaire pour obtenir 2 étoiles. Il attire l'attention des territoires sur la nécessité de déployer le numérique très vite.

Stéphane SCARAFAGIO, président BTP 05, confirme l'attente et l'inquiétude des entrepreneurs sur ce sujet.

Patrick RICOU, président, corrobore cette attente pour un déploiement rapide du numérique dans les stations touristiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

Fait à Gap, le 08 novembre 2018

Yvan CHAIX

Directeur de l'Agence de Développement